

EPREUVE DE LANGUES VIVANTES A

Durée : 3 heures

ALLEMAND

Pour rappel, l'épreuve d'allemand en PT LVA dure 3h et consiste à rédiger en allemand une synthèse de 450-500 mots de cinq documents récents : trois textes et deux autres documents qui peuvent être aussi bien une image, un schéma, une bande dessinée qu'un graphique, un tableau de chiffres ou de statistiques.

Le sujet d'allemand de la session 2018 reposait sur cinq documents : trois textes et deux graphiques.

La problématique concernait l'intérêt de dépasser ou non le stress pour éviter le burn-out.

METHODOLOGIE

D'un point de vue méthodologique, l'exercice de synthèse est en partie maîtrisé, quelques problèmes persistent cependant. Les cinq documents ne sont pas traités de manière égale. Le jury rappelle que tous les documents doivent être étudiés à part égale, qu'ils soient textuels, visuels, chiffrés ou les trois à la fois. Majoritairement, les documents textuels sont plus étudiés que les documents visuels et/ou chiffrés. Cela dévoile les faiblesses des candidats trop pauvres en lexique pour décrire une image ou un graphique. Le jury s'en rend immédiatement compte.

Dans ce cas, le document graphique ou visuel n'est résumé qu'en une seule phrase souvent erronée, alors qu'il aurait fallu analyser et synthétiser, au même titre que les documents textuels, l'ensemble des idées du document. Une attention particulière doit donc être portée à l'avenir au niveau de la préparation de l'épreuve sur ces documents non-textuels.

Concernant les documents textuels, une série de copies font des copiés-collés des textes ou reprennent en ouvrant les guillemets des citations des textes, donnant au bout du compte un devoir avec trop peu de contenus personnels du candidat. Cette méthode est fortement pénalisée car elle révèle que le candidat n'a ni lexique, ni réelles compétences pour reformuler en allemand. Pour rappel, les documents textuels ne doivent être ni plagiés, ni trop cités avec des guillemets mais correctement reformulés avec d'autres mots en restant fidèle à l'idée. C'est toute la difficulté de cet exercice.

Nous rappelons que la copie doit comporter un titre. Plusieurs candidats n'ont pas mis de titre à leur synthèse. Des points sont retirés dans ce cas. Les titres trop longs sont pénalisés également. Un titre de trois lignes n'a pas de sens ici. La synthèse n'est pas une thèse de doctorat. Un titre de synthèse doit être court et percutant, voire humoristique, il doit dans tous les cas résumer en quelques mots seulement la problématique de tous les documents, et évidemment ne comporter aucune faute. Commencer un devoir avec un titre qui comporte deux, voire trois fautes d'allemand est très fâcheux. Une attention particulière doit donc être également portée au titre.

Le nombre de mots de la synthèse n'est pas non plus une question d'esthétique à négliger. Des candidats rendent des copies avec trop peu de mots ou au contraire avec trop de mots. Parfois la copie est rédigée dans un bon allemand mais avec que 150 mots, ou alors dans un mauvais allemand avec 600 mots ou inversement. Le jury attend des copies en bon allemand de 450 à 500 mots.

Par ailleurs, comme chaque année, des candidats n'ont pas compté les mots. Le jury rappelle qu'il est obligatoire d'indiquer le nombre de mots en fin de copie. Cet oubli est pénalisé.

Certains étudiants qui ont rédigé un devoir trop long décide de rayer *in fine* un paragraphe entier, ou un certain nombre de phrases, ce qui a pour conséquence de nuire à la structure du tout. Là encore, la méthodologie doit être optimisée. Ce genre d'erreurs est fortement pénalisé.

Autre problème récurrent : certaines copies sont de véritables torchons : écriture illisible, ratures, gribouillages sur les déclinaisons pour faire un « n » qui ressemble à un « m », mine de stylo trop fine rendant la lecture très pénible. Le jury n'a pas à lire un brouillon ni à déchiffrer un manuscrit médiéval mais bel et bien une copie correctement présentée et écrite, avec une encre lisible comme on est en droit de l'attendre au XXI^e siècle pour une épreuve de concours.

STRUCTURE

La structure de la synthèse doit être soignée. Quelques progrès sont encore attendus au niveau des formules d'introduction et de conclusion, qui se retrouvent à l'identique dans toutes les copies.

Les introductions qui reprennent les titres des articles sont particulièrement lourdes et jouent ainsi sur le nombre de mots final. Une introduction qui entre directement dans le contenu est à privilégier. De même, évitons en conclusion le « Schliesslich kann man sagen », présent dans une copie sur deux ; un peu d'originalité s'impose !

Une introduction qui fait quinze lignes et une conclusion qui n'en fait que deux ou quatre n'est pas du tout acceptable. Un devoir correctement construit implique d'avoir une introduction et une conclusion de taille à peu près identique et différentes parties bien coordonnées et introduites avec des transitions qui révèlent l'implicite de la problématique du sujet.

Il y a eu, cette année encore, beaucoup trop de conclusions trop courtes, ce qui est regrettable d'ailleurs, car d'excellentes copies avaient des conclusions trop brèves. Cela révèle soit une méconnaissance de l'exercice, soit une très mauvaise gestion du temps. Dans les deux cas, c'est très problématique.

Nous rappelons qu'une synthèse structurée ne revient pas à piocher cinq phrases parmi les plus complexes pour éviter d'avoir à les reformuler. Tout est dans l'équilibre et dans la gestion de la problématique posée par la question dans le sujet. Les documents sont là pour aider à traiter cette problématique.

LANGUE

La langue allemande est globalement à améliorer sur le plan lexical, stylistique et grammatical. Les « *es gibt* », « *er hat* », « *er ist* » à chaque phrase sont à bannir. Le style doit être relevé et d'un meilleur niveau.

De même, il est inconcevable à ce niveau de trouver dans les copies « *das Arbeit* », « *dem Welt* », « *im 2014* », « *mit dem Zeit* », « *ist gekommen* » fautes qui montrent que des points grammaire essentiels ne sont toujours pas maîtrisés. Par ailleurs, certains articles sont présents dans les textes, tout comme certains verbes y sont déjà conjugués, les candidats pourraient les repérer avant de les

employer dans leur copie. S'ils ne le font pas, c'est qu'ils ne maîtrisent même pas la déclinaison de l'article.

Pour conclure, la maîtrise de l'épreuve s'améliore mais elle peut être optimisée en respectant les points soulevés dans ce rapport.

Majoritairement le sujet a été bien compris. Il ne comportait pas de difficultés majeures mais il fallait tout de même cerner le paradoxe qu'un stress n'est pas toujours négatif mais peut être au contraire bénéfique. Plusieurs candidats n'ont pas compris cette subtilité de contenu.

De très bonnes copies toutefois montrent que quelques candidats maîtrisent la langue allemande et l'exercice de la synthèse.

ANGLAIS

Le dossier cette année portait sur la relation complexe entre la monarchie britannique et les médias. Composé de trois articles datés de 2016, un *cartoon* et une photographie, le dossier avait la particularité cette année de ne pas inclure de graphique ou de statistiques, ce qui demandait aux candidats et candidates de véritablement se pencher sur l'analyse d'image.

Le thème choisi était (fortuitement) d'actualité, mais cela a pu jouer des tours aux candidat.e.s, qui sont souvent tombés dans deux écueils méthodologiques pénalisés :

- **Inclure des éléments extérieurs au dossier en accroche d'introduction**, ici la mention du 3^{ème} *royal baby* ou du mariage de Meghan Markle et du Prince Harry étaient absolument impossibles puisque le dossier n'en faisait pas mention, et pour cause - le sujet avait été conçu avant les annonces de la grossesse de Kate Middleton et du mariage princier (nous le répétons tous les ans : **inclure des éléments extérieurs, même dans l'accroche de l'introduction, est pénalisé**)
- **Donner son avis en conclusion**, à grand renfort de « *they should...* », « *they must...* ». Cet écueil méthodologique a été saillant et fréquent cette année : **l'utilisation des modaux (et en particulier *should* et *must*) est dangereuse en conclusion**, car ils suggèrent une prise de position (et donc de la subjectivité, pénalisée en synthèse).

ATTENTES DU JURY

On rappellera les principes de base de l'exercice de la synthèse :

- Respect du nombre de mots (entre 450 et 500 mots)
- Objectivité et recours aux éléments du dossier *uniquement*
- Référence à tous les documents du dossier (l'oubli de document est sévèrement pénalisé)
- Restitution des idées principales du dossier *en établissant des liens* entre elles (voir section « organisation et logique » ci-dessous),
- Un développement structuré et équilibré : titre, introduction, développement en deux ou trois parties, conclusion + décompte de mot (les oublis de titre ou de décompte sont pénalisés)
- La correction est effectuée selon trois critères : langue, méthodologie et compréhension/restitution.

Traitement général du sujet

Le sujet avait été pensé pour permettre aux candidats de traiter une question en apparence légère (la royauté et ses membres perçus comme des célébrités, l'appétence du public pour les détails de la vie privée de la famille royale) mais à la réalité plus complexe. Le sujet devait surtout inviter à réfléchir au rôle et à l'évolution de ces deux institutions britanniques et leur dépendance mutuelle, les médias ayant besoin de la famille royale pour satisfaire la demande du public (et donc vendre des journaux), et la famille royale ayant besoin des médias pour maintenir cette fascination du public et exister.

Cependant, le jury a été marqué par le fait que **la grande majorité des candidat.e.s n'a pas su se saisir de cette dernière dimension**, produisant dans les trois-quarts des copies des développements pauvres et décevants, restant à la surface du dossier.

- Un plan fréquent a été : 1. Les relations sont mauvaises entre la presse et la monarchie, 2. Mais la famille royale essaie de trouver des solutions. Ce plan ne convenait pas car il était très réducteur et la formulation de « solutions » était en outre maladroite,
- Beaucoup de copies présentaient également un degré zéro d'analyse : « *To conclude, the royal family have difficult relationship with the media because the media are too intrusive* » (sic). Cette conclusion pouvait au mieux figurer en fin d'une première partie, mais pas en fin de devoir,
- Enfin, beaucoup de copies se sont arrêtées à la question « *to what extent does this family monitor his (sic) image ?* » ou à l'équilibre vie privée/exposition, ce qui témoignait d'une vision un peu réduite du sujet.

Ce qui a été frappant cette session, alors que les documents et le sujet étaient plutôt abordables, a donc été une vision étroite et souvent superficielle du sujet. Pourtant, des éléments permettant de donner une dimension intéressante au dossier étaient présents explicitement dans les textes, et les candidats auraient pu se douter que le jury ne s'amuse pas à donner un sujet « people » en apparence, si celui-ci n'invitait pas à dire quelque chose de plus profond, ici sur la société et les institutions britanniques.

On peut donc conseiller aux candidat.e.s de se rappeler que le jury **s'efforcera toujours de proposer un sujet à plusieurs « couches » ou « dimensions »** et que derrière un thème apparemment simple, il s'agira toujours de faire réfléchir les candidat.e.s à des enjeux dépassant les dichotomies apparentes, afin de produire un développement **nuancé**.

Un élément en particulier était attendu du jury et a fait défaut dans plus de 70% des copies : les notions de dépendance (mutuelle) entre la monarchie et les médias, mentionnées *explicitement* dans le dernier paragraphe du deuxième texte, et suggérées dans le document 3 (« *And yet, as the late Princess of Wales realised, if the popularity of the royal family was to survive, it was important to step out from behind their palace walls and become more available to us* »).

Le jury a considéré qu'il s'agissait là d'un élément essentiel, donnant toute sa dimension au dossier. Alors qu'habituellement, les points pour « réponse à la problématique » (au maximum 5 points sur 50) sont aisément attribués à hauteur de 3 ou 4/5, cette année, du fait de ce pan entier manquant dans la plupart des copies, le jury a fréquemment attribué en-dessous de 3 à cet item. Quelques copies ont su voir les relations de dépendance dans un sens (le plus souvent, la presse a besoin de la famille royale), mais très rares ont été celles où l'idée d'interdépendance a été relevée et restituée dans un plan cohérent (et non « jetée » sur le papier dans un mélange d'idées).

De ce fait, l'épreuve a été classante et les copies ayant vu cette notion et l'ayant intégrée judicieusement (en fin de développement, ou en conclusion) ont été bonifiées. À noter : le jury a également bonifié les quelques rares copies qui avaient organisé leur développement autour de ou faisaient mention de la dimension tri-partite de la relation monarchie / médias / public, en soulignant l'importance de ce dernier dans la relation presse-monarchie.

Dans les grandes lignes, voici ce que l'on pouvait attendre en termes de plan pour ce sujet :

1. Le statut de célébrité de la famille royale et l'attention des médias qui en résulte : fascination du public qui génère une attention constante de la presse, menant à des tensions et incidents (historique depuis Diana + incidents récents), parfois portant atteinte à la sécurité de la famille royale

2. Conséquence : la jeune génération essaie de mieux contrôler ce que les médias publient (*press blackouts*, mais aussi autres circuits n'impliquant pas les médias traditionnels), ce qui n'est guère apprécié des médias et n'est pas toujours efficace dans un marché mondialisé de l'image (cf. *Closer*, le Prince Harry et l'Afghanistan).
3. Interdépendance de la monarchie et des médias (et du public)

Aux préparateurs ou candidat.e.s qui s'inquièteraient de la difficulté à traiter ce plan dans le nombre de mots limités imposé par l'épreuve, on rappellera qu'il est judicieux d'*utiliser l'introduction et la conclusion* pour « poser » certaines idées (mais attention ! l'analyse ne commence pas dans l'introduction, voir sous-section « introduction »). Certaines copies ont par ailleurs réussi à produire le plan suggéré, en respectant le nombre de mots demandé.

Organisation & logique

Comme dans les sessions précédentes, il subsiste dans plus de la moitié des copies des problèmes de plan (ex : commencer par parler du contrôle des médias avant d'évoquer les tensions et problèmes !), de juxtaposition d'idées et de mauvaise construction des paragraphes. Nous recommandons la lecture du rapport de jury précédent sur ce point.

Quelques exemples de phrases à la logique fautive, proches du non-sens parfois :

- *“Of course it is difficult to intimidate the media and the popularity of the Royal family is very important”*
- *“The family is fascinating and everyone wants to know everything about them thanks to the Queen who has, according to Vogue, an approval score of 70 percent.”*
- *“The journalists think the Royal family belong the public domain, they even describe their clothes on the picture”*
- *“Document 3 shows the great popularity of the Queen since the beginning of her reign, but the document 1 reveal the role of the press in the death of Princess Diana”*

C'est bien ce type de phrase que l'on retrouve dans la majorité des copies. Ces phrases sont, rappelons-le, extrêmement pénibles à lire pour le correcteur et il faut que les candidat.e.s comprennent que ce manque de restitution logique rend leur propos **incompréhensible**. Le correcteur, au vu du volume de copies à corriger, ne peut se permettre de perdre du temps à reconstruire le sens de ces phrases et cela résulte nécessairement en une perte de points dans plusieurs sections du barème (méthodologie, mais également réponse à la problématique puisque le tout est souvent très confus).

Ces problèmes empêchent certains candidats au niveau de langue moyen voire correct de passer la barre de la moyenne. Si les conseils du rapport 2017 quant à la rédaction de paragraphes semblent avoir été appliqués dans certaines copies, ce qui tend à montrer que les attentes du jury ont sans doute été clarifiées sur ce point, encore beaucoup de candidat.e.s commencent leurs paragraphes avec « *Doc 1 shows that...* » ce qui souligne, fatalement, une faille dans l'esprit de synthèse. C'est un écueil méthodologique qui *doit* pouvoir être évité en fin de course après deux ou trois ans de préparation.

Compréhension des documents et analyse d'image

Les documents ont été, dans l'ensemble, plutôt bien compris. Mais quelques contre-sens fréquents ont pu être relevés :

- Le fait que la monarchie britannique n'ait pas de pouvoir politique réel n'est pas connu de certain.e.s candidat.e.s ; et on aura pu trouver à la marge quelques aberrations du type « *during Diana's reign* », « *the topless Queen* », « *Kate Wellington...* »
- *The Guardian* et *The Independent* se sont parfois retrouvés dans la catégorie « tabloids », alors que l'on s'attend, au vu de la nature des épreuves, à ce que les candidats connaissent un minimum les journaux et magazines du monde anglophone,
- Deux problèmes fréquents de compréhension littérale dans de très nombreuses copies :
 - o Kate et William auraient créé de nouvelles lois pour contrôler leur image, en référence à la phrase « *They have tried to create a new law of privacy around Kate* » (doc 2)
 - o la série *The Crown* est devenue une émission de télé-réalité permettant d'espionner la famille royale au jour le jour (!), en raison de la phrase « *This show offers us an invitation to spy on royalty and watch, fascinated by the very ordinariness of this extraordinary family* », comprise littéralement.

Si le dessin de presse n'a pas posé de problème majeur, le traitement adéquat de la photographie reste un élément qui peut distinguer les candidats tant les analyses sont en général beaucoup trop brèves voire **complètement fantaisistes**. Nous ne résisterons pas ici à dresser un petit florilège : ils représentent la nation et c'est pour cela qu'ils sont bien habillés ; cela se voit que William n'aime pas les médias parce qu'il ne regarde pas les photographes alors que Kate sourit, ou encore, le Prince William regarde la poitrine d'une autre, Kate ne va pas être contente (!); c'est une Land Rover (?) sur la photo, le couple représente les intérêts de la nation et donc promeut les voitures britanniques (!), et enfin, que penser de cette copie où l'on a pu trouver : « *the picture doesn't show anything, it's about them* ».... ?

Pour traiter ce document, on pouvait dire que cette photo faisait écho au statut de célébrité de la famille royale, avec un parallèle qui pouvait facilement être établi entre les célébrités d'Hollywood et le prince William et Kate Middleton (le tapis, les paparazzis, le fait que la légende commente leurs vêtements). Des candidat.e.s ont su très habilement commenter la composition de l'image (Kate au centre et en blanc, attirant l'attention, et la foule de paparazzis en arrière-plan, suggérant une masse omniprésente et à l'affût du moindre déplacement du couple). Dans une société où nous sommes saturés d'images, on ne peut qu'encourager les préparateurs à fréquemment confronter leurs élèves à ce type de supports afin de travailler leur sens de l'analyse sans tomber dans des interprétations fantaisistes **du plus mauvais effet**.

Quelques points de méthode concernant la photo sont à souligner :

- La photo reste le document le plus fréquemment oublié (l'oubli de document est lourdement pénalisé),
- Cette année, le jury a remarqué une tendance de certains candidats à glisser « doc. 5 » dans un développement n'ayant aucun rapport avec le contenu de la photo, de manière sans doute à ne pas avoir de malus pour oubli de document – **nous réfléchissons à la façon dont cette pratique sera pénalisée**, étant entendu que le jury n'apprécie pas cette façon de jouer avec les règles de l'exercice.

Titres

Encore beaucoup de titres ont été oubliés (malus de -3 sur 50). Le jury a également constaté que beaucoup de candidats se sont contentés de recopier soit la problématique, soit les titres des articles,

ce qui est très pauvre et peu conseillé (ex très fréquent : « *the monarchy vs the media* » alors que c'était le titre du premier document !).

Les bons titres, en revanche, ont pu être bonifiés (*Mediakit, Media save the Queen, Game of Crowns* – attention cependant, les références à *Game of Thrones* ne fonctionneront pas sur tous les sujets). Ne pas tenter des titres hasardeux pour essayer à tout prix de faire un bon mot comme « *Pride and prejudices (sic) at Buckingham Palace* », qui n'avait pas vraiment de rapport avec le sujet et en outre était fautif.

Certains candidats ont également essayé de traduire « *je t'aime moi non plus* », mais les tentatives étaient souvent des calques directs, qui ne fonctionnaient pas en anglais, au lieu d'expressions comme « *I love you, I love you not* » ou encore « *a love and hate relationship* ». On aurait pu également s'attendre à un titre de type « *Relationship status: it's complicated* » en référence aux statuts proposés par Facebook.

Introductions

Encore un quart des copies environ présente une introduction *beaucoup* trop longue, avec la mention de tous les titres des articles et des journaux. **Nous le répétons** : il faut privilégier une introduction légère, et il est inutile de recopier les titres des articles et des journaux. L'annonce du plan n'est pas nécessaire **si la structure du développement est claire et logique**. Au vu des problèmes de logique/cohérence énoncés plus haut, il peut cependant être préférable d'annoncer un plan si cela aide le ou la candidat.e à structurer son propos.

Certaines tendances peu conseillées ont été relevées cette année :

- Quelques introductions *trop* courtes, commençant directement par la problématique et ne mentionnant même pas qu'un dossier allait être étudié (précision : une bonne copie avec ce défaut avait été distribuée en réunion des préparateurs il y a quelques années, mais il avait été bien spécifié que l'introduction n'était pas bien construite !)
- Dans certaines copies, on trouve dans les introductions un début d'analyse avec des verbes comme « *as shown in...* », ou des « *according to...* » ce qui est très maladroit et donne un paragraphe ne correspondant pas à la fonction de l'introduction qui, comme son nom l'indique, *introduit* le propos.

En voici un exemple, **à ne pas reproduire** :

“The ordinary British Royal family is an extraordinary one for the media. To what extent does the British Royal family have to protect its privacy against the media? *The Guardian* and *The Daily Mail* deal with the invasion of the media in the BR family while the Cambridges are humans who suffered from this invasion, according to Vogue and the picture. So the Royals imposed limits to the media's access, according to the Independent.”

LANGUE

On ne reviendra que sur les problèmes propres à cette session (se référer au rapport LVB ou aux rapports des oraux pour une liste plus exhaustive). Comme à l'accoutumée, les copies sont très hétérogènes.

Orthographe et compétence « recopier correctement un énoncé »

Les *Guardians*, *Dialy Mail*, *Independant*, *The Maid* (pour Daily Mail !), ou les *Prince Williams* ont été légion. Plus de rigueur est attendue des candidats, c'est une évidence.

Lexique

- *The media* : Le thème des médias ayant été sans doute traité en CPGE, la plupart des candidats se sont gardés de la tentation d'ajouter un -s en anglais. En revanche, *media* a bien souvent perdu son article au passage,
- **The British*s, **the Britains* (!), confusion *English/British*, **british* sans majuscule → **déjà souligné dans le rapport 2017 !**
- **To publicate*, **publicated* (*to publish*, *published*)
- L'utilisation de *comic* alors qu'ici il s'agissait d'un *cartoon*
- **Informations* : indénombrable en anglais, il ne prend jamais de -s (*information*)
- Calques très fréquents pour dire « une atteinte à la vie privée » : « **an attempt to privacy* » ! Rappel : *an attempt* = une tentative, une atteinte à la vie privée = *an intrusion of privacy*
- ** They're purchased by the media* → *purchase* = acheter. Pourchasser = *to chase*, *to pursue*
- **The need of privacy* → *the need for something*
- "By the way" est souvent mal utilisé (sans doute pour dire « en fait » → « *actually* »)
- Si « *photograph* » est souvent bien utilisé pour « photographie », force est de constater que « photographe » pose problème... et a été traduit par « *the photographs* » au lieu de « *photographers* ».
- Faire la une : *to make the headlines*
- Pour les candidats ayant un niveau de langue plutôt correct : insister sur le fait d'utiliser des mots de liaison plus formels ou complexes que « *and*, » « *but* », « *so* » en début de phrase, car ceux-ci ne correspondent pas au registre attendu pour un exercice académique de ce type (lorsqu'on a les compétences linguistiques pour affiner son registre).
- Il y a toujours des fantaisies sur les mots de liaison (exemple : « **in the other hands* »)

Grammaire et syntaxe

- En tête des structures problématiques cette année, les cas spécifiques de l'emploi ou non de **l'article défini** : *the media*, *the press* mais \emptyset *Prince William*, \emptyset *Queen Elizabeth* [pas d'article devant les noms de fonction accompagnés d'un nom ou prénom] mais *the Queen*, *the Duchess of Cambridge*
- **Le génitif**, notamment avec les noms propres, n'est pas bien maîtrisé : **The Diana's death* (\emptyset *Diana's death*, le nom + génitif ayant déjà valeur d'article)
- **Les temps** ont très fréquemment posé problème :
 - o Dans la majorité des copies, le *present perfect* a fait défaut, quasi systématiquement puisqu'il fallait rendre l'idée que les relations entre la presse et la famille royale étaient tendues depuis longtemps :
**For ages*, *British people has a particular interest for the Royal Family* → *have had*
Manque systématique du *present perfect* avec les marqueurs de type « *to this day* », « *up until now*, » « *since that day* » (quand il ne s'agit pas de « *since this day* »).
 - o Le présent a souvent été utilisé 'par défaut', rendant souvent la vie à Diana mais donnant lieu à des non-sens : *Diana says...* *Diana wants...* au lieu du passé, *Diana said*, *Diana wanted*

Les **lacunes** en syntaxe et maîtrise des temps sont criantes dans beaucoup de copies, donnant lieu à des phrases comme :

**Since ~~this~~ day, the royal family ~~as trying~~ to protect Kate from paparazzi*

* *The royal family share some problem with the media since the princess Diana's death's in 1997*

* *Since the Diana's death, the relations between the royal family and media deteriorate*

- On notera, cette année encore, une tendance générale à **rajouter des -s** là où il n'est pas possible d'en avoir (une erreur particulièrement grave étant l'ajout de -s aux adjectifs, (ex. : **différents incidents*) et à les **oublier** là où ils devraient apparaître (pluriel, 3^{ème} personne du présent).
- **Le passif** est peu maîtrisé dans l'ensemble :
 - * *A photo which published in the Daily Mail shows...*
 - * *In fact French press was published photographs in Closer*
 - * *when his girlfriend was harassing by the media*
- Enfin, on rappellera que la **syntaxe des questions directes ou indirectes** pose toujours problème dans bon nombre de copies, ce qui a pour conséquence de donner une très mauvaise impression dès l'introduction – un enjeu qu'il faudra souligner auprès des candidats.

De façon générale, les copies au niveau linguistique correct ou satisfaisant sont tout de même assez rares. Il faut insister sur les stratégies de relecture et d'auto-correction afin d'au moins éviter les erreurs les plus graves (-s aux adjectifs, mauvaise construction des verbes, temps), qui devraient être évitées à ce stade.

Outre la compétence linguistique qu'il convient de travailler à la fois en classe, par les colles et **en autonomie** par le biais de supports permettant de se familiariser avec du vocabulaire et des structures authentiques (articles, blogs, séries, films, *Ted talks*, documentaires sur Netflix...), on synthétisera ici nos conseils :

- Ne pas oublier les titres, ne pas oublier de document, ne pas oublier le décompte de mots (et ne pas combiner ces oublis, la combinaison de malus étant extrêmement pénalisante)
- Rédiger un développement structuré, ce qui signifie : avoir des parties qui ont du sens et cohérentes (une partie = une grande idée développée le long de la partie avec des arguments et exemples venant étayer et illustrer cette idée principale et non pas des parties fourre-tout où un argument devant être en partie A se retrouve en B et vice-versa)
- Il faut « résumer » les exemples donnés dans les documents en une seule et même notion (esprit de synthèse : par exemple, toutes les anecdotes contenues dans les articles pouvaient tout à fait être regroupés sous l'étiquette « *incidents with the media* »)
- Pour réussir à mener à bien les deux tâches précédentes, **un plan détaillé au brouillon est essentiel** pour vérifier la cohérence des idées partie par partie, sous-parties incluses. Trop de copies comportent des parties fourre-tout, très confuses : le ou la candidate perd ainsi de nombreux points en méthodologie.

Même si elles ont été rares, le jury aura apprécié de lire des copies ayant respecté ces conseils et produit une synthèse faisant montre à la fois d'une bonne méthodologie et d'une maîtrise de la langue satisfaisante, et surtout, ayant saisi les enjeux d'un dossier en allant plus loin que la simple conclusion « *there are problems between the royal family and the media* ». Il est cependant regrettable que les constats concernant **le manque systématique de rigueur grammaticale** soient répétés d'année en

année, alors que les enjeux vont bien au-delà du concours (exigence de niveau C1 en école d'ingénieur : l'écrasante majorité des copies se situe plutôt vers un B1/B1+...).

ARABE

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Les cinq documents de l'épreuve avaient pour thème commun la question du mariage forcé des mineures dans les pays arabes, notamment dans les milieux ruraux très défavorisés.

Le premier document faisait état de l'augmentation du nombre de mariages « coutumiers » en Egypte, l'âge nubile étant perçu par la population non pas comme celui de la majorité définie par la Constitution (18 ans), mais comme celui de la puberté (سن البلوغ). L'article montrait d'autre part que les difficiles conditions matérielles des familles étaient une motivation forte pour « placer » leurs filles, ainsi que le souci de protéger leur « honneur ». L'accent était mis également sur les conséquences parfois tragiques de ces pratiques, surtout lorsque ces jeunes filles sont divorcées, se trouvant alors rejetées par la société.

Le second document relatait l'expérience d'une jeune marocaine, issue d'une famille pauvre en milieu rural, mariée de force à un homme de 28 ans son aîné et devenue mère à l'âge de 14 ans. Le texte évoquait également, comme le précédent, le souci du père de protéger l'honneur de sa fille. Le caractère traumatisant de ce type d'union était mis en avant, puisque la jeune Aïcha, outre le fait que son enfance lui avait été volée, qu'elle avait enduré les douleurs de l'accouchement à un âge où le corps est encore trop faible pour le supporter et était battue par son mari, est finalement retournée vivre chez ses parents. Une psychosociologue interrogée mettait l'accent sur l'insuffisance du cadre législatif marocain à ce sujet, les juges étant habilités à autoriser le mariage des mineures s'il estime que la jeune fille en a la maturité.

Le troisième document traitait de la situation au Soudan, où le mariage des mineures, dès l'âge de 10 ans, est très répandu, d'autant qu'il est légal, au mépris du droit international, et où l'on trouve des cas de mariages de petites filles de 5 ans. Comme pour l'Egypte et le Maroc, ce sont d'abord les mineures issues des milieux pauvres qui sont victimes de cette pratique. L'article attire l'attention, à l'instar des 2 articles précédents, sur la très grande nocivité de ce phénomène sur la santé physique et mentale de ces enfants, dont l'état de développement ne permet pas de supporter la grossesse et l'accouchement au point parfois d'en mourir. Le poids des traditions est en outre mentionné comme un facteur de recours au mariage forcé, car selon les règles sociales, la jeune fille, voire petite fille, est « négociée », de sorte à lui assurer une vie maritale où elle sera maintenue dans un état de dépendance, sans pouvoir avoir accès au monde du travail.

Le quatrième document était une caricature montrant une petite fille jouant au ballon, c'est-à-dire profitant pleinement de ses droits d'enfant, tandis qu'un vieil homme la regarde, se plaignant que la constitution égyptienne interdise le mariage des mineures (moins de 18 ans). L'enfant, informée de ses droits, allègue l'interdiction d'asservir et de pratiquer le commerce d'êtres humains.

Le cinquième et dernier document était une infographie faisant état des 10 pays où le mariage des mineures était le plus répandu. On pouvait remarquer qu'il s'agissait de pays pauvres d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, et qu'aucun pays arabe ne figurait sur la liste. Le document répertoriait d'autre part les principales causes de ce phénomène (poids des traditions, souvent misogynes, pauvreté et instabilité), et proposait une série de solutions (éducation, information et législation).

La problématique qui se dégagait de l'ensemble des documents proposés reposait sur 3 axes principaux : la pauvreté comme facteur de recours au mariage forcé des mineures, l'insuffisance des

législations qui autorisent ou ferment les yeux sur ces pratiques et, enfin, les conséquences dramatiques, voire tragiques de cette tradition sur la santé et le développement physique et psychologique des mineures.

Le plan de la synthèse pouvait être thématique, en s'articulant par exemple autour de ces 3 axes (phénomène social /cadre juridique/aspect humain) ou bien, comme cela a été le cas dans la grande majorité des copies, selon un plan analytique : situation/causes/solutions. L'important était de faire ressortir la ligne directrice commune aux 5 documents, à savoir que le mariage des mineures, par ses conséquences dégradantes pour les petites ou jeunes filles, constituait une violation des droits humains.

REMARQUES GENERALES

Les candidats ont tous compris les documents. Peu de contre-sens ont été relevés. Ils ont globalement respecté les exigences formelles : les synthèses comportaient un titre, une introduction, un développement, une conclusion, et ne dépassaient pas les 450-500 mots. Des efforts ont été faits pour organiser les éléments de réponse selon un plan tripartite ou bipartite, même si, au niveau de la présentation, cette division n'apparaissait pas toujours clairement : peu de formules de transition et de sauts de ligne pour annoncer une nouvelle partie et, à l'intérieur d'une même partie, peu de liens logiques pour indiquer le rapport entre deux idées successives (cause à effet, ajout, opposition, comparaison...). Lorsque le plan n'était pas annoncé dans l'introduction, le développement était en général assez brouillon, et sa lecture en devenait difficile. Il est par conséquent conseillé aux candidats de bien définir à l'avance l'ordre dans lequel seront traités les points et thèmes clés de la synthèse et de s'obliger à le fixer clairement dans l'introduction.

Les meilleures copies sont celles qui laissaient le mieux apparaître une vue **synthétique et organisée** des différentes idées véhiculées dans les documents. Les candidats qui ont réussi à prendre de la hauteur et à reformuler **à leur manière, dans une langue correcte**, les éléments essentiels et représentatifs de la problématique ont obtenu les notes les plus élevées. L'absence de mise en relation des différents éléments de réponse et l'impression de désordre dans la présentation ont été sanctionnés.

METHODE

Rappelons d'abord que l'objet d'une synthèse est de restituer de manière condensée la ligne directrice et les éléments essentiels d'un ensemble de données, de sorte qu'une personne qui n'aurait pas eu connaissance des documents sources pourrait, en lisant la synthèse, avoir une vision précise des informations qu'ils contiennent et des enjeux qu'ils présentent.

D'une manière générale, les candidats ont cherché à résumer les documents de manière organisée, et ne se sont pas contentés d'une description linéaire. En revanche, un plus petit nombre ont réussi à mettre clairement en valeur et en relation, dans une même partie, les thèmes communs aux différents documents.

TITRE, INTRODUCTION ET CONCLUSION

L'introduction doit être brève mais percutante : il convenait de définir le contexte dans lequel s'inscrivait l'ensemble des documents (le mariage forcé comme phénomène à la fois social et culturel aux conséquences graves sur le développement des mineures et sur leur santé physique et psychologique) et de proposer un plan.

Il est inutile, dans l'introduction, de citer les références de chaque document les uns après les autres. Cela n'apporte rien et alourdit l'entrée en matière.

D'autre part, **le plan proposé ne doit pas être une reprise mot pour mot de la question posée en tête d'épreuve**, comme cela a été le cas dans la plupart des copies. Cette question sert à guider le candidat, à lui permettre de mieux cerner et plus rapidement la problématique, mais il est entendu qu'il doit produire une synthèse personnelle, qui reflète son propre travail d'organisation des idées et des arguments.

Il est conseillé de soigner particulièrement le titre, l'introduction et la conclusion : ce sont des parties qui permettent au correcteur de se rendre compte si le candidat a saisi la problématique (à travers le titre et l'introduction) et s'il en a compris les enjeux (à travers la conclusion). Or, certaines copies (rares il est vrai) ne comportaient pas de titre, ni même de conclusion !

Développement

Comme on l'a souligné, trop peu de candidats prennent la peine de **passer une ligne entre les différentes parties**. Cette négligence nuit à la clarté du devoir et, en réalité, trahit souvent un manque de rigueur et d'effort pour organiser au préalable ses idées.

Il serait judicieux de prendre le temps de faire un plan détaillé sur un brouillon, où apparaissent clairement les différentes étapes de l'argumentation (sous forme de parties (2 ou 3 maximum) et, éventuellement, sous-parties (idem)). Lors de la rédaction, il faut naturellement s'attacher à respecter ce plan et signaler les transitions par des espaces et des mots de liaison appropriés.

LANGUE

De manière générale, les phrases simples et complexes sont maîtrisées et le lexique assez riche. Toutefois, on note un certain nombre de fautes de langue récurrentes, dues à une connaissance insuffisante de la grammaire arabe.

Cette carence pourrait être compensée par une lecture régulière de la presse arabe internationale (الحياة، الشرق الأوسط، السياسة الدولية...), et de romans ou essais contemporains.

On relèvera les erreurs les plus courantes :

D'ordre phonétique : la confusion persiste entre ض et ظ (*ظورة* au lieu de ضرورة...),

D'ordre orthographique : confusion entre ا et إ (*إجتماعي* au lieu de اجتماعي...), support de la hamza (*تأدي* au lieu de تؤدي...), écriture du tanwîn (*فتاتاً* au lieu de فتاة...)

D'ordre morphologique : conjugaison au مضارع مجزوم des verbes se terminant par ي ou و : *لم يحظى* au lieu de لم يحظ... ; accord et conjugaison au féminin pluriel: *هذه البنات اللواتي تعانين...* au lieu de هؤلاء البنات اللواتي يعانين...

D'ordre syntaxique : accords pour les phrases nominales : *لهذه المشكلة أسباباً* au lieu de أسباب... ; confusion au niveau des prépositions régissant les verbes (*على* au lieu de *عن* ; *صدر* au lieu de *عن*...)

ESPAGNOL

22 candidats ont composé en espagnol LVA cette année.

La moyenne pour ce sujet portant sur la parité hommes-femmes dans le monde du travail est de 9,96. Tout l'éventail de notes a été utilisé, les copies allant de 4,4 à 16,4. Même si le sujet ne posait pas de difficulté de compréhension, la moitié des copies n'a pas obtenu la moyenne, $\frac{1}{3}$ a entre 10 et 13 et 4 copies ont obtenu plus de 13.

Le niveau de langue des copies était plus homogène mais moins bon que lors de la session 2017. Aucune d'entre elles n'avait un style ou des tournures proches de celles d'un natif. Ont donc été valorisées les quelques copies utilisant des tournures et des structures plus complexes (*soledad* + inf, *seguir* + ger, *ir* + ger) et qui maîtrisaient bien le subjonctif.

Dans l'ensemble le vocabulaire employé était adapté mais la syntaxe simple ou la prise de risque limitée. Sont à déplorer les fautes récurrentes suivantes: non accord du participe-passé, des adjectifs démonstratifs, confusion entre "*por*" / "*para*", "*aunque*" écrit en 2 mots, les consonnes "s" et "f" doublées et dans les copies les plus faibles la non maîtrise des temps simples (présent de l'indicatif, passé-composé ou subjonctif présent) et/ou une reformulation très maladroite, gênant la compréhension.

Néanmoins, rares ont été les copier-coller, tous les candidats ayant su ou essayé de reformuler. Pour ce qui est de la méthode, la difficulté à trouver une accroche qui ne soit pas hors dossier ou à proposer un titre qui ne soit pas plat "la situación de la mujer en el mundo laboral" ou mal formulé "un camino sin final hacia la igualdad de género" est une quasi généralité.

Même si la logique du corpus a été comprise, les différentes parties proposées dans le plan sont parfois maladroites. La transition est inexistante entre ces parties ou lourde.

En ce qui concerne la compréhension des documents, le système de quotas perçus comme solution apparaît dans plusieurs copies sans en critiquer ses limites (discrimination positive) alors qu'il semblait évident que le texte 2 s'opposait au 1er en ce sens. La métaphore du "plafond de verre" est souvent occultée et "la double journée" de la femme est perçue comme seul obstacle à son ascension professionnelle.

De façon surprenante, le document 5 a donné lieu à des contresens (une femme manifestant pour ses droits, vraie manifestation où hommes et femmes revendiquent les mêmes droits). En général les candidats y font seulement allusion en mentionnant avec optimisme un changement de mentalité, rien de plus.

ITALIEN

Le sujet de cette année concernait le gaspillage alimentaire et les mesures prises ou à prendre pour éviter la future crise mondiale.

Seulement 2 candidats ont passé cette épreuve.

Ils ont su produire - et notamment un en particulier- une synthèse où chaque texte et document iconographique a été cité et abordé de façon claire et intelligente malgré certaines fautes de langue ou de lexique. Il faut reconnaître que les deux candidats ont montré malgré tout une bonne connaissance de la langue car ils ont su utiliser des structures complexes (subjonctif, pronoms relatifs et conjonctions de coordination et subordination).

Parmi les fautes les plus récurrentes il faut souligner :

- Mauvais accord de l'adjectif au nom
- Attention aux articles définis
- Attention aux articles contractés
- Ne pas oublier que l'adjectif possessif demande toujours l'article sauf devant les noms de parenté au singulier !
- Attention aux doubles consonnes !
- Attention aussi à utiliser le gérondif à bon escient (indispensable dans la forme progressive mais on ne l'utilise pas comme liaison, dans ce cas on utilise plutôt un relatif).
- Attention à l'utilisation de VOLERCI +nom singulier ou pluriel alors que BISOGNARE+verbe : ex : *ci vuole un'ora/ ci vogliono due ore ; bisogna che chiamiamo la mamma.*
- L'adverbe se forme sur la forme de l'adjectif au féminin +*mente*
- Les multiples de 1000 (*mille*) prennent un seul L ;ex : *duemila, un milione, un miliardo*
- Le mot *gente* est un nom collectif mais singulier par conséquent suivi du verbe au singulier !!

Quelques calques à éviter :

- La *consumazione* correspond à ce qu'on prend dans un bar par exemple mais *il consumo* a la valeur générale ; ex : *siamo in una società di consumo*
- Le mot « enjeu » ne se dit pas « *ingioco* » mais se dit *puntata* ou *posta in gioco*

Petit conseil : il faut essayer d'écrire de façon plus lisible !